



INFOLIVE – PROTECTION RAISONNÉE DE L'OLIVIER

Bulletin n° 3, le 9 juin 2009

ŒIL DE PAON

A ce stade de développement des oliviers, les spécialités à base de cuivre ne doivent plus être utilisées. D'après le Bulletin de Santé de l'Olivier, poursuivre la protection sur les variétés sensibles si le seuil est atteint (taux de dégâts > 10-15 % de feuilles tachées), à l'approche d'une pluie. Utiliser le Dithane Neotech.

Produits autorisés sur oliviers * :

Matière active	Spécialités	Dose de spécialité	DRE	ZNT	Conditions
mancozèbe	Dithane Néotech	0,2 kg/hl	48 h	5 m	2 applications max / an

■ Consulter l'étiquette DRE= délai de rentrée dans le verger après un traitement ZNT= Zone Non traitée
La lutte biologique n'est plus possible à cette saison.

TEIGNE DE L'OLIVIER

D'après le Bulletin de Santé de l'Olivier, il n'est pas nécessaire de traiter sur cette génération. Toutefois, pour les vergers sensibles présentant plus de 10% de grappes florales atteintes, il est possible d'intervenir dans les vergers à basse altitude à partir du 20 juin, avec les produits suivants :

Produits autorisés sur oliviers * :

Matière active	Spécialités	Dose de spécialité	DRE	ZNT	Conditions
Lambda-cyhalothrine	Karaté Zeon	0,015 l/hl	48 h	20 m	
	Pool	0,03 kg/hl	48 h	5 m	
	Karaté Xpress	0,03 kg/hl	48 h	5 m	
	Agrotech lambda-cyhalothrine 100 CS	0,015 l/hl	48 h	20 m	
	Karachoc	0,03 l/hl	24 h		
diméthoate	Chimac Dim, Danadim, Dimezyl 40 EC, Ipithoate	0,125 l/hl	24 h	5 m	Utilisables jusqu'au 30/09/09

■ Consulter l'étiquette DRE= délai de rentrée dans le verger après un traitement ZNT= Zone Non traitée
La lutte biologique n'est plus possible sur cette génération.

Pour les autres zones d'altitude, attendre le prochain bulletin.

MOUCHE DE L'OLIVE

Pour les olives vertes de table uniquement : vous pouvez appliquer un insecticide adulticide quand les olives atteignent 1 cm (à partir du 12-18 juin) et que des captures sont signalées dans les pièges, afin d'éviter les déformations dues à des « piqûres sèches ».

Produits autorisés sur oliviers * :

INFOLIVE est une feuille d'information établie par le Centre Technique de l'olivier pour le compte de l'AFIDOL et de ses partenaires. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentes sur l'étiquette des produits ont valeur de loi. * Liste établie à partir de la base e-phy du ministère de l'agriculture

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

Matière active	Spécialités	Dose de spécialité	DRE	ZNT	Conditions
Lambda-cyhalothrine	Karaté Zeon	0,013 l/hl	48 h	20 m	2 applications max / an
	Pool, Ninja	0,025 kg/hl	48 h	5 m	
	Karaté Xpress	0,025 kg/hl	48 h	5 m	
	Agrotech lambda-cyhalothrine 100CS	0,013 l/hl	48 h	20 m	
	Karachoc	0,025 l/hl	24 h		
deltaméthrine	Decis J, Decis Protech, Pearl Protech, Split Protech	0,083 l/hl		50 m	
spinosad	Syneis Appât	1,2 l/ha	6 h	5 m	Utilisable en AB 4 applications max / an

■ Consulter l'étiquette DRE= délai de rentrée dans le verger après un traitement ZNT= Zone Non traitée

Pour les autres vergers, il est inutile de traiter. Attendre le prochain bulletin.

INFOLIVE est une feuille d'information établie par le Centre Technique de l'olivier pour le compte de l'AFIDOL et de ses partenaires. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentes sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.

* Liste établie à partir de la base e-phy du ministère de l'agriculture

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER